

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 94 (1997)
Heft: 6

Rubrik: Procès-verbaux

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbaux

Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

Assemblée du 10 avril 1997 à la Croix-d'Or

A 20 h 15, le président Eric Aubry nous souhaite la bienvenue, ouvre cette assemblée et nous présente l'ordre du jour suivant :

1. Appel – 2. Procès-verbal – 3. Correspondance – 4. Rapports : FCNA ; SAR ; inspecteur cantonal adjoint ; contrôle du miel – 5. Activités 1997 – 6. Divers.

1. Appel

23 membres sont présents, alors que 5 sont excusés.

2. Procès-verbal

Lu par l'auteur et approuvé à l'unanimité.

3. Correspondance

Offre d'une maison de Zurich pour sucre et sirop de nourrissement. Le prix du sucre étant plus élevé que dans nos grandes surfaces, cette offre n'a pas eu beaucoup de succès. Lettre de démission de M. Augsburger, alors que M^{me} Blanchard s'inscrit membre amie.

4. Rapports

FCNA : M^{me} Angélina Martins nous apprend que cette assemblée, présidée par Virgile Odiet, s'est déroulée à Gorgier le 20 février, avec la présence de M. Gobat, vétérinaire cantonal, qui a relevé que son service par le biais des inspecteurs du cercle ne s'occupait plus des produits de traitements antitarroase, cette dernière étant classée maladie à surveiller. Un nouveau service pourrait à l'avenir s'occuper des maladies à surveiller. Les comptes se soldent par un bonus de Fr. 748.10, ils sont acceptés, tout comme le rapport de vérification et le budget 1997. Jean Bichet, pour la vulgarisation, nous apprend que les conseillers ont honoré leurs mandats, alors que Claude Bourquin, pour les moniteurs, donne connaissance des cours donnés et nous apprend la démission de M. von Kaenel, remplacé par Eric Amstutz. La séance est levée à 22 heures.

SAR : le délégué Didier Gigon nous fait un rapport sur cette assemblée tenue le 15 mars à Yverdon, présidée pour la dernière fois par Paul Girod. Les comptes présentent un déficit de Fr. 1187.60, ils sont acceptés, tout comme le rapport de vérification et le budget 1997, prévoyant un déficit de Fr. 20000.–. Le nouveau règlement SAR, vol et effraction passe également la rampe. Au concours des ruchers, la médaille vermeil est remise à M. Crozat. Ce concours se déroulera cette année dans le Jura historique. Pour les derniers invités, M. Jutzi, atteint par la limite d'âge, présente son dernier rapport. M. Fluri nous donne quelques conseils sur la lutte intégrée. Au comité, les mandats de MM. Bovy et Debély sont renouvelés par acclamation. MM. Cosy et Schneeberger, de Saint-Imier, remplaceront MM. Schaller et Girod, ce dernier étant nommé membre d'honneur SAR. A la présidence, Willy Debély, seul candidat, est élu à l'unanimité. M. Genolet, de Conthey, remplacera William Schneeberger au concours des ruchers ; son remplaçant sera M. Despont. L'assemblée est levée à 12 h 45.

Inspectorat cantonal : rien à signaler pour le noséma, nous dit Claude ; un cas d'acariose pour le canton, mais malheureusement apparition de la loque à Buttes et à La



Chaux-de-Fonds ; 22 colonies furent détruites et les visites n'étant pas terminées, notre cercle est toujours sous séquestre. Notre cercle sera visité cette année, le 24 mai.

Contrôle du miel : rien à signaler.

5. Activités 1997

Course : le responsable Tschaby étudie plusieurs propositions ; des nouvelles suivront. Pas de visite de ruchers, mais démonstration pour traitements antivarroase les 3 et 31 mai, 5 juillet au rucher des Montagnes neuchâteloises. Journées des familles au Valanvron le 14 septembre.

6. Divers

Le président nous donne quelques renseignements pour Apimondia et lève la séance à 21 h 30.

Le secrétaire

Société d'apiculture Pied du Chasseral

84^e assemblée générale du 11 avril 1997 à l'Hôtel de l'Ours à Prêles

Convocation pour 20 h ; 16 membres sont présents, ainsi que 5 accompagnatrices. Sont excusés : MM. Aeschlimann et Schneeberger.

Armand Bourquin sera scrutateur.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est accepté avec remerciement à M^{me} Ioset. Démission de M. Cousin, qui n'a plus d'abeilles. Admission de M. Jean-Paul Mulethaler à l'unanimité. Les membres restent à 30.

Les réviseurs, M. Grosjean et R. Kaiser, prient l'assemblée de donner décharge au caissier. M. Charrière souligne toutefois que tous les membres ont payé les cotisations en 1996 et qu'il y a malgré tout une légère perte pour l'année écoulée de Fr. 215.20, due aux frais de bureau, pique-nique et souper du comité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité, avec remerciements et félicitations au caissier pour son excellent travail.

La visite de rucher prévue chez M. Sandmeier en 1997 aura peut-être lieu l'année prochaine. Pour cette année, elle a été fixée au 28 juin 1997 chez notre président. Chacun sera convoqué.

La visite de la Sucrerie d'Aarberg est envisagée pour cet automne. M. Sandmeier prendra contact avec la direction et enverra les convocations. Plus de 20 personnes y sont déjà intéressées.

MM. Ramseyer et Kaiser nous ont représentés à l'assemblée de la SAR à Yverdon et nous informent que M. Schneeberger a été nommé au comité de la SAR aux Conseils aux débutants.

M. Lehmann, inspecteur, nous informe que tous les derniers lundis du mois, un cours de vulgarisation est donné à Tavannes par M. Schneeberger ; il est recommandé pour les débutants. Un cours d'élevage est également prévu.

Le président, M. Heinz Wenger, est réélu à l'unanimité et avec applaudissements pour une année.

Suite à la démission de M. Sutter, assesseur depuis 1963, M. Robert Kaiser est élu à l'unanimité pour le remplacer.

L'ensemble du comité est également réélu à l'unanimité.

M. Sutter est vivement remercié par le président et les membres présents pour son dévouement durant toutes ces années. Une petite attention lui sera remise prochainement, ainsi qu'à son épouse.



M. Lehmann nous informe que le ban dans la commune de Saint-Imier a été levé et signale qu'il y a une diminution d'abeilles dans le district de Courtelary. Les propriétaires d'arbres fruitiers s'en plaignent.

Il nous rend également attentifs au fait que chaque apiculteur est responsable de son rucher et doit déclarer toutes maladies à l'inspecteur. Les communes de Vauffelin, Plagne et Courtelary sont encore touchées. Un cas de loque a été signalé dans le district de Moutier. Il y a aussi plusieurs cas de varroase dans le canton de Berne. Par conséquent, il faut éviter de trafiquer avec des essaims d'autres régions et surtout des essaims errants.

MM. Lehmann et Charrière expliquent et conseillent les divers produits et diffuseurs pour lutter contre le varroa. Il est conseillé d'utiliser l'acide formique plutôt que les lanières Apistan.

La médication devrait se faire par commande groupée.

M. Lehmann nous lit le rapport du commissaire, M. Aeschlimann, dont la conclusion est qu'il y a eu beaucoup de travail cette année pour les apiculteurs ; les abeilles étaient affamées, il a fallu nourrir constamment, conséquence de la météo désastreuse en 1996.

Suite à la démission de l'inspecteur, M. Heinz Wenger, MM. André Etienne et Thomas Laubscher assureront l'intérim. Un nouvel inspecteur est vivement recherché.

M. Lehmann nous donne encore lecture du rapport de M. Schneeberger concernant le rucher de la fédération. L'année 1996 a été fort chargée. Il y a eu beaucoup de visiteurs et toutes les vieilles ruches ont été remplacées. Un cours d'élevage de reines y sera organisé cette année.

Le président donne lecture d'une lettre d'Avanço Pernambuco, dont chaque membre présent reçoit une copie concernant une commande groupée de sucre. Les membres absents la recevront par poste.

Les assesseurs pour la section Jura bernois sont MM. Tschumi et Charrière. Cette nomination sera communiquée au président, M. Noirjean.

Pour clore, M. Charrière nous présente un film très intéressant sur les chasseurs de miel en Inde, dans la région de l'Himalaya. On peut en conclure que les apiculteurs du Pied du Chasseral ont la vie facile.

Vifs remerciements et applaudissements à notre caissier.

Après les bons vœux du président pour 1997 à tous les membres présents, la séance est levée à 23 h.

La secrétaire : Marlyse Ioset

A VENDRE **reines** **carnioliennes**

souches sélectionnées, Fr. 30.-

Martial & Cédric Délétroz
Petit-Chasseur 55, 1950 Sion
Tél. (027) 322 60 17

À VENDRE **tabac pour pipe** **et enfumoir**

Fr. 6.- par kg, min. 2 kg + port

A. Duruz, 1743 Villarsel-le-Gibloux
Commande par carte postale ou
tél. (026) 411 23 31, dès 19 h.

